



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

Intervention au meeting poétique et politique du  
COLLECTIF CONTRE LE PROJET DE REFORME DE LA PSYCHIATRIE  
le 9 avril 2011 devant la statue de Pinel

L'USP est un syndicat de psychiatres publics et privés qui milite pour une psychiatrie solidaire et démocratique, et lutte contre la transformation de la psychiatrie en marché juteux.

D'abord, voyons le côté positif : la psychiatrie est enfin traitée comme le reste de la société... plus de stigmatisation ! C'est-à-dire, elle est maltraitée, de façon à la fois sécuritaire et méprisante.

Nous avons donc une loi sécuritaire de plus, rongant un peu plus notre démocratie, avec son lot d'atteinte aux libertés individuelles, à la vie privée, son extension du fichage (qui concerne des données de santé particulièrement sensibles), sans aucun contre-pouvoir effectif pour les personnes concernées.

Je ne vais pas revenir sur ce qui a déjà été exprimé cet après-midi, mais je vais juste prendre un exemple sur la manière imperturbable et cynique dont nous sommes traités. Hier il y avait une « table ronde » sur les décrets au ministère et un premier échange par rapport au *Plan Santé mentale et Psychiatrie* annoncé pour l'automne. Voici quelques unes des questions posées par le ministère :

- Comment améliorer la qualité de la réponse aux situations d'urgence psychiatriques ?
- Comment améliorer la prise en charge des psychoses émergentes ?
- Comment mieux prévenir les ruptures de prise en charge ?

Ces questions sont importantes. Mais quel sens prennent-elles, alors que la loi qui va être votée les « règle » de façon sécuritaire et que la loi hospitalière organise la prise en charge par le privé lucratif de toutes les missions de service public, et donc des soins psychiatriques, avec privation de liberté (soins sous contrainte, soins en prison, en centre de rétention de sûreté, en centre de rétention administrative) ?

L'USP appelle, comme tous ici, au retrait de ce projet de loi.

Pour l'USP, Claire Gekiere